

Utilisation des médias sociaux

Pour tirer le
plein potentiel
des médias
sociaux

LES MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux se sont taillés une place de choix dans nos vies en quelques années seulement. Leur facilité d'utilisation et leur côté ludique les ont rapidement rendus très populaires dans l'ensemble des pays industrialisés. Et grâce aux téléphones intelligents et autres appareils mobiles, nous pouvons maintenant y accéder de presque partout!

Alors comment peux-tu tirer profit de ces fameux réseaux électroniques pour te trouver un emploi? Et quels risques y sont associés?

Ta marque personnelle

Lorsque tu recherches un emploi, tu vends tes compétences et tes connaissances. Et comme tout bon vendeur, tu dois connaître et cultiver la réputation de ton produit, c'est-à-dire faire le marketing de ta marque personnelle. Tu dois :

- t'assurer que ce qui est perçu correspond à ta réalité.
- utiliser tous les outils disponibles pour promouvoir ta candidature, faire connaître ta disponibilité et ton intérêt.
- illustrer ce que tu peux offrir d'unique à un employeur éventuel.
- et te distinguer du lot des autres candidats.

Médias sociaux au Québec

Selon les données statistiques du CEFRIO de février 2013, 4 internautes québécois sur 5 utilisent régulièrement les médias sociaux.

Facebook et YouTube sont les deux médias sociaux les plus populaires : 1 adulte sur 2 les fréquente, entre 3 et 6 heures à chaque semaine! LinkedIn et Twitter sont les deux autres médias sociaux les plus fréquentés.

Bref, les chances que ton futur employeur soit – personnellement ou professionnellement – présent dans les médias sociaux sont assez fortes.



Les médias sociaux et la sélection

De plus en plus d'employeurs et de recruteurs utilisent également les médias sociaux pour faire des vérifications de fiabilité et pour obtenir des références.

Les statistiques sur le sujet varient énormément, mais on peut s'avancer en disant qu'au moins 2 employeurs sur 5 le font et ce nombre est en forte croissance.

Ce sont Facebook et *LinkedIn* qui sont les sites les plus vérifiés par les employeurs. Et plusieurs rapportent qu'ils ont écarté un candidat après avoir vu certaines informations à son sujet dans les médias sociaux. Voilà pourquoi ton empreinte numérique doit être soignée!

Vérifie ton empreinte numérique

Tout d'abord, rends-toi à www.google.ca.

Dans la zone de recherche, tape ton nom complet puis clique sur le bouton permettant de lancer la recherche.

Les résultats qui apparaîtront sont les résultats les plus populaires, donc ceux qu'un employeur verrait en premier, s'il ne faisait que cette recherche toute simple.

Clique ensuite sur Images dans le haut de ton écran pour voir toutes les photos qui sont associées à ton nom.

Regarde le tout avec l'œil d'un employeur potentiel : qu'est-ce que ces images révèlent sur toi?

Visionne également les vidéos qui sont associés à ton nom. Pour ce faire, clique sur le menu déroulant « Plus » et choisis Vidéos. Encore une fois, entre ton prénom et nom dans la zone de recherche (une première fois sans les guillemets, une seconde fois avec les guillemets).

À la lueur des résultats, quelle perception de toi aura un employeur potentiel?

Correctif à apporter

Il faut savoir que le cyberspace a une longue mémoire. Le fait de retirer du contenu aujourd'hui ne le rendra pas nécessairement immédiatement indisponible. En effet, du contenu de données provenant de multiples sources peut être enregistré et indexé à plusieurs endroits, pour accélérer les recherches. Il faut donc idéalement éviter de publier des contenus dommageables à la source et les effacer le plus rapidement possible, quand on en détecte.

En général, retiens que tout ce qui peut donner une perception erronée ou négative de ta personne est à corriger. Par exemple :

- Tout contenu agressif, injurieux ou discriminatoire, et ceci incluent les commentaires laissés à la blague.
- Les commentaires critiques à l'égard de ton travail, d'une entreprise au sein de laquelle tu as travaillé, de collègues ou superviseurs, etc.
- Les photos, vidéos et commentaires de party où tu ne sembles pas en possession de tous tes moyens.
- Les commentaires et statuts qui sont contradictoires avec tes responsabilités. (par exemple pour les professeurs, policiers, etc.).
- Les commentaires et publications qui illustrent que tu ne maîtrises pas bien la langue écrite, qui démontrent que tes compétences interpersonnelles ou en communications ne sont pas adéquates.



Il offre de nombreuses occasions pour la personne en recherche d'emploi, que ce soit de façon directe ou indirecte, pour faire connaître notre recherche d'emploi, par le biais de statuts ou de messages privés.

Pour de plus amples informations sur l'utilisation de Facebook dans ta recherche d'emploi; voir le document en annexe.



C'est un média social fondé sur la micro publication et l'échange autour de sujets et événements.

Il offre de nombreuses opportunités pour la personne en recherche d'emploi, que ce soit de façon directe ou indirecte.

Mais attention :

Tout ce qu'on écrit sur Twitter est public. Twitter peut définitivement avoir une influence sur notre recherche d'emploi et sur la perception d'un futur employeur.



C'est un réseau professionnel, donc d'abord fondé sur les liens d'affaires entre des personnes et a une étiquette différente de Facebook et Twitter.

LinkedIn est une mine d'or pour la personne en recherche d'emploi autant que pour les recruteurs, que ce soit de façon directe ou indirecte.

Mais attention :

Même lorsqu'on n'est pas en période de recherche d'emploi, il est recommandé de maintenir un profil à jour sur LinkedIn à la fois pour continuer de développer son réseau professionnel, pour se maintenir au fait de l'actualité de son domaine (par les groupes) et pour susciter des offres non sollicitées.

Le CV vidéo

Nous tenons à te mettre en garde au sujet de deux stratégies vidéo utilisées par les chercheurs d'emploi :

- Des candidats se créent des CV vidéo et les mettent en ligne sur YouTube. Il s'agit d'une opération assez périlleuse! Certes, certains se sont attiré des milliers de visionnements, mais généralement pour les mauvaises raisons.
- Une autre tendance est celle du courriel vidéo qui permet d'inclure une brève présentation vidéo du candidat, dans le courriel, pour accompagner la lettre d'introduction et le CV traditionnel.

Dans tous les cas, l'utilisation du vidéo n'est recommandée que pour des métiers bien précis et doit être réalisée avec beaucoup de doigté.

En résumé

- Les médias sociaux forment un vaste ensemble.
- Plusieurs outils peuvent être mis à profit pour la recherche d'emploi et la promotion de sa candidature.
- Il faut prendre le temps de bien maîtriser un outil – par exemple le vidéo – avant de l'utiliser à des fins professionnelles.

En tant que chercheur d'emploi, tu dois considérer cet **outil** sous deux angles :

- 1- Son utilisation potentielle pour trouver des données sur des employeurs éventuels, autant pour identifier des postes disponibles que pour se préparer à une entrevue d'embauche.
- 2- Son utilisation potentielle pour faire la promotion de ta candidature.

Trouver des renseignements

Les pages des regroupements et associations de diplômés fournissent beaucoup d'informations sur des domaines d'emploi, sur des événements de recrutement et de formation.

Les membres de ton réseau peuvent également, par l'entremise de leurs statuts, de leurs clics « J'aime » ou de « Partage » sur leurs journaux, faire connaître des opportunités d'emploi chez leur employeur ou dans leur réseau : sois attentif à ce que raconte ton fil d'actualité!

Il semblerait que les entreprises du Québec trouvent de 20 à 30% des candidats grâce aux références de leurs propres employés.

Interagir avec des employeurs

Une personne inscrite sur Facebook doit, en période de recherche d'emploi, faire des choix sur la place qu'elle accorde à cet outil dans sa présence virtuelle. Nous pouvons résumer quatre grandes stratégies :

- L'approche fermée : on peut verrouiller au maximum son profil, pour bloquer tout accès à de futurs employeurs;
- L'approche neutre : nettoyer le contenu de son profil pour éliminer ce qui peut influencer négativement la perception d'un recruteur, tout en le laissant accessible, mais sans l'utiliser pour interagir avec de futurs employeurs;
- L'approche ouverte : adapter le contenu de son profil pour faire connaître sa recherche d'emploi dans son réseau, sans toutefois aller jusqu'à interagir avec de futurs employeurs;
- L'approche active : faire de son Facebook une carte de visite auprès de futurs employeurs.

Toutes ces approches – et leurs déclinaisons – offrent des avantages et des désavantages. L'important est de choisir celle qui convient à ton style et surtout, de ne pas ignorer l'impact de FB sur ta recherche d'emploi.

Les paramètres de confidentialités

Que tu sois nouveau ou non sur Facebook, intéresse-toi aux critères de publication et aux paramètres de sécurité dès maintenant! Les paramètres de confidentialité dans Facebook sont éparpillés en de très nombreux endroits. Il est important que tu mettes de l'emphase sur les points suivants :

- Ajuster la section « À propos »
- Cibler qui peut vous trouver
- Préciser qui peut voir vos contenus
- Bloquer certaines interactions
- Choisir qui peut communiquer avec vous
- Comprendre la géolocalisation
- Contrôler (partiellement) ce qu'on publie sur vous



Faire le ménage de ton Facebook

Passes à travers tes photos et vidéos. Tu peux choisir, par exemple, de :

- Restreindre l'accès à tes albums plus personnels.
- Supprimer certaines photos/vidéos qui cadrent moins avec ta vie actuelle ou en modifier la légende, pour préciser le contexte.
- Te désidentifier (détacher) de photos/vidéos publiées par des tiers ou carrément demander à ces personnes de retirer ce contenu si tu es vraiment mal à l'aise.
- Révise également les pages que tu as aimées. Tes intérêts ont probablement beaucoup changé et il se peut que ton association avec certains contenus ne soit plus très à propos.

Fais de même pour :

- tes abonnements
- tes articles
- les jeux et applications
- tout autre type de publications.

Par statut :

Faire connaître ta recherche d'emploi



L'un des moyens les plus simples d'utiliser ton réseau Facebook est de publier un statut dans lequel tu annonces ta recherche d'emploi.

Il ne suffit pas de publier un message du genre « Je me cherche une job pis vite! » pour que tombent du ciel les offres d'emploi. Ce genre de statut risque de générer des commentaires encourageants de ta tante ou des blagues cyniques de tes amis... commentaires que tu voudras rapidement effacer!

Attention également aux statuts négatifs du genre : « 5^{ème} entrevue et toujours pas de job! C'est quoi le problème? »

Rédige plutôt ton statut avec doigté et professionnalisme. Précise le type d'emploi recherché ou le domaine d'emploi visé. Indique tout paramètre pertinent, tel que la date de début, les critères géographiques, le régime souhaité (temps plein ou temps partiel), etc. En général, les informations relatives à l'échelle salariale ne sont pas recommandées (garde ça pour la négociation avec ton futur employeur!) Fais le lien avec tes études, compétences, connaissances et qualités.

Insère un hyperlien vers ton profil *LinkedIn* ou votre CV.

Voici deux exemples :

Personne sur le point d'être diplômée

1- « Je cherche un emploi à temps plein d'opérateur de machinerie lourde, dans les Laurentides, à compter de septembre. J'ai hâte d'utiliser les connaissances acquises pendant mon DEP. Faites-moi signe si vous voyez des opportunités passer! Mon CV est ici : www.hyperlien.com »

Personne d'expérience

2- « Je cherche de nouveaux défis dans le domaine de la vente au détail. Signalez-moi toute opportunité et partagez ma candidature avec votre réseau. Mon profil *LinkedIn* est à jour : www.hyperlien.com »

Par messages privés :



Un autre moyen fort efficace de faire connaître ta recherche d'emploi est d'utiliser la messagerie privée intégrée à Facebook, particulièrement pour les personnes de ton réseau dont tu n'as pas l'adresse de courriel.

Personnalise le message non seulement en saluant la personne par son nom, mais en expliquant pourquoi tu l'approches. Insère un ou des hyperliens ou une pièce jointe dans ton message, menant à ton CV, à ton profil *LinkedIn*, à ton portfolio, à un article ou à tout autre contenu disponible qui puisse donner un complément d'information à ton avantage.

L'une des erreurs les plus fréquentes est de publier sa recherche d'emploi directement dans le journal d'une personne de son réseau.

Autres conseils

L'utilisation de Facebook est un large sujet et il y a autant d'obstacles possibles qu'il y a de fonctions! Voici néanmoins quelques points à considérer pour ta recherche d'emploi :

- Évalue bien tes liens avec tes « amis » Facebook : tout comme dans la vraie vie, tu n'entretiens pas la même relation avec chacun d'eux.
- Assure-toi que le contenu et/ou la photo que tu publies ne te désavantagent pas et ne rabaisent pas les autres.
- Indique tes sources (par mention ou hyperlien) et n'utilise pas de matériel audio ou visuel qui n'est pas libre de droits.
- Attention à la surpublication.
- Évite de publier de nouveau les mêmes contenus.
- Évite d'utiliser la fonction saluer/« poke » avec des contacts professionnels.

Extraits de la Trousse de sensibilisation aux médias sociaux du
Regroupement des CJE de la Montérégie, version officielle de mai 2013